

**Compte-rendu de la séance  
du Conseil municipal  
du vendredi 27 mai 2011**

*Relevé des délibérations*  
-----

**Question n° 1  
Installation de deux nouveaux conseillers à la suite de démissions**

Le Conseil municipal prend acte de cette mise en place.

---

**Question n° 2  
Election d'un nouvel adjoint**

Le Conseil municipal, après un vote à bulletin secret, élit à la majorité absolue,

Madame Annie LALLIER Adjoint au Maire, au rang n° 9.

---

**Question n° 3  
Mise à jour de la délégation donnée au Maire par le Conseil municipal**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

à la majorité des présents : 25 pour et 7 abstentions (Claude ROYER, Gilbert AUBRUN, Brigitte VANNIER, Michel MROZEK, Isabelle GONNET, Françoise WINCKLER, Daniel MAIZERET)

- valide la modification de la délégation donnée au Maire.
- 

**Question n° 4  
Compte-rendu de la séance du Conseil municipal  
du vendredi 22 avril 2011**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

à la majorité des présents : 31 pour et 1 abstention (Daniel MAIZERET, non installé lors de la séance)

- adopte le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du vendredi 22 avril 2011.
- 

**Question n° 5  
Compte –rendu des décisions prises en application de l'article L 2122-22  
du Code général des collectivités territoriales**

Le Conseil municipal prend acte de cette communication.

---

**Question n° 6**  
**Convention de groupement de commandes avec**  
**l'école Saint-Joseph-Jeanne d'Arc**

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise**

*à l'unanimité des présents*

- l'établissement d'une convention constitutive de groupement de commandes entre l'Ecole Saint-Joseph-Jeanne d'Arc et la Ville de Saint-Amand-Montrond, coordonnateur, pour la passation conjointe de marchés publics de fournitures ayant pour objet la production, le conditionnement et la livraison de repas,
- la signature par Monsieur le Maire de la convention de groupement de commande, le marché public de fournitures en découlant ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces opérations,
- le lancement de l'opération précitée sous la forme d'un marché à procédure adaptée en vertu des articles 26 et 28 du code des marchés publics.

---

**Question n° 7**  
**Colonies de vacances : participation de la Ville**

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

*à l'unanimité des présents*

- adopte la participation de la Ville proposée et ses modalités.

---

**Question n° 8**  
**Modification du tableau des effectifs et recrutement d'un vacataire**

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire**

*à l'unanimité des présents*

- à modifier le tableau des effectifs,
- à avoir recours à un vacataire pour effectuer la fonte de l'or à la Cité de l'Or et fixer sa rémunération à hauteur de 22 € brut de l'heure.

---

**Question n° 9**  
**Demandes de subventions aux financeurs**

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve les plans de financement présentés et autorise Monsieur le Maire :**

*à l'unanimité des présents*

- à solliciter les différentes subventions mentionnées dans les plans de financement,
- à signer tous documents se rapportant à ces demandes.

**Question n° 10**  
**Actualisation des subventions versées aux associations**

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**  
*à l'unanimité des présents*

- valide les modifications proposées.
- 

**Question n° 11**  
**Foire exposition : lancement d'une procédure de Délégation de Service Public**

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**  
*à l'unanimité des présents*

- accepte de lancer une consultation en vue de confier l'organisation et la gestion de la foire exposition à un délégataire à compter de l'édition 2012,
  - autorise Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant.
- 

*L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 20 h 10.*

## *Informations et débats*

-----

### **Question n° 1**

#### **Installation de trois nouveaux conseillers à la suite de démissions**

Monsieur le Maire explique qu'il n'est en mesure de procéder à l'installation que de deux nouveaux conseillers, au lieu des trois prévus, l'une des procédures étant toujours en cours.

Pour la liste « Liste d'action municipale », c'est Monsieur Jacques SIMONIN qui est installé.

Pour la liste « Conduire le réel pour St-Amand », c'est Monsieur Daniel MAIZERET qui est installé.

Le Conseil municipal prend acte de cette mise en place.

---

### **Question n° 2**

#### **Election d'un nouvel adjoint**

Monsieur le Maire rappelle les modalités du scrutin pour l'élection d'un nouvel adjoint.

Le bureau de vote est composé sous la présidence du Maire, des assesseurs : Monsieur J.P. PILLOT, Madame F. TEYSSANDIER, Monsieur M. MROZEK, et de la secrétaire : Madame Sophie BOILEAU.

Monsieur le Maire fait appel aux candidatures et propose Madame Annie LALLIER pour son groupe. Aucune autre candidature n'est déposée.

Sur 32 votants, le résultat du vote à bulletin secret est le suivant :

- Madame Annie LALLIER : 25 voix,
- Madame Brigitte VANNIER : 1 voix,
- Bulletins blancs : 6

Madame Annie LALLIER est élue adjoint au Maire, au rang n° 9.

---

### **Question n° 3**

#### **Mise à jour de la délégation donnée au Maire par le Conseil municipal**

Monsieur DEVOUCOUX répondant à une question de Monsieur AUBRUN sur le licenciement de l'ancien DGS indique que l'action est terminée et que cette dernière ne génère aucune dépense pour la Ville autre que l'allocation de retour à l'emploi, la Ville intervenant en tant qu'employeur de la plus longue durée.

---

### **Question n° 6**

#### **Convention de groupement de commandes avec l'école Saint-Joseph-Jeanne d'Arc**

Madame CHAMPION précise qu'une étude est en cours à ce sujet et que le bio sera mis en place progressivement à la cantine.

Monsieur MAIZERET propose que la réflexion soit commune entre le Conseil municipal et le Comité de développement durable.

Monsieur le Maire exprime ses objectifs : faire des économies d'échelle et les reporter sur le bio ou plus sûrement, les productions à circuit court.

---

### **Question n° 7**

#### **Colonies de vacances : participation de la Ville**

Monsieur MROZEK estime que le concept de « colonie de vacances » doit être modifié car il n'est plus d'actualité.

Madame TEYSSANDIER confie que peu d'enfants sont intéressés par cette formule non seulement celle retenue par la Ville, mais aussi d'autres propositions comme celle venant du Lion's club.

Monsieur PILLOT ajoute que cette terminologie est bien celle de la CAF qui encadre le dispositif.  
Monsieur le Maire apporte sa conclusion : même si seuls trois enfants sont concernés, il faut pouvoir les accompagner et les aider à avoir des vacances.

---

#### **Question n° 9**

##### **Demandes de subventions aux financeurs**

Monsieur MAIZERET fait part du questionnement des naturalistes à propos de l'évolution de la base de voile du lac de Virlay dans la zone Natura 2000.

Monsieur PILLOT rapporte que le Comité de développement durable a été consulté et que le projet se situe à côté de la zone et non à l'intérieur. Il précise que l'évacuation des eaux pluviales et la préservation du milieu naturel, dont la place réservée à la faune et à la flore, ont été réalisées en tenant compte de la biodiversité ; de même, le parking sera dépollué et arboré et sa position le rendra invisible de l'accès route de Bourges.

---

#### **Question n° 10**

##### **Actualisation des subventions versées aux associations**

L'ensemble des élus regrettent que l'Association « A livres ouverts » ait du être mise en sommeil pour cette année et ils marquent leur intérêt pour la manifestation de la « Journée du livre ».

Monsieur le Maire indique que les efforts seront reportés cette année sur la manifestation du Prix Alain-Fournier. Une réflexion avec les acteurs sera lancée.

---

#### **Question n° 11**

##### **Foire exposition : lancement d'une procédure de Délégation de Service Public**

A une question sur le bilan de cette foire exposition, Monsieur DEVOUCOUX indique que cela n'est pas faisable du fait d'une organisation très différente : auparavant, il s'agissait de deux manifestations

Monsieur MROZEK revient sur un sujet évoqué en Commission des finances : le nombre de stands réservés aux commerçants de Saint-Amand-Montrond et les modalités d'attribution.

Madame COMBES indique que le contrat sera précisé et finalisé à l'issue du choix de l'entreprise retenue.

---

*L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 20 h 10.*